

FRANÇOIS PÉTRARQUE

*Carmen de beata
Maria Magdalena*

Édition critique par Dominique AMANN



La Maurinière

Éditions numériques

Ce fichier PDF contient un livre numérique.

Il est proposé en lecture gratuite mais n'en demeure pas moins la propriété de son auteur.

Il est interdit de le modifier, de le vendre ou de l'utiliser à des fins commerciales.

Droits de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le Code de la propriété intellectuelle, dans l'article L122-5, alinéa 2, autorise « les copies ou reproductions réalisées à partir d'une source licite et strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, dans l'alinéa 3a, « les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées ».

L'article L122-4 du même Code prévoit que « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. »

© La Maurinière éditions - Dominique AMANN, 2019.

Site Internet www.la-mauriniere.com

ISBN 979-10-92535-09-9

François PÉTRARQUE

CARMEN DE BEATA

MARIA MAGDALENA

Édition critique par Dominique AMANN

La Maurinière éditions numériques, 2019

DU MÊME AUTEUR

Gammes, Accords, Tempéraments.

Toulon, l'auteur, 1999, in-8°, 160 pages.

Dragons et Dracs dans l'imaginaire provençal.

Toulon, La Maurinière, 2006, in-8°, 288 pages.

Jean Aicard, Contes et récits de Provence.

Marseille, éditions Gaussen, 2010, in-8°, 208 pages.

Georges Sand, Le Drac.

Marseille, éditions Gaussen, 2010, in-16, 160 pages.

La Tarasque, un dragon en Provence.

Marseille, éditions Gaussen, 2011, in-4°, 112 pages.

Jean Aicard, une jeunesse varoise, 1848-1873.

Marseille, éditions Gaussen, 2011, in-8°, 304 pages.

4

Le petit *Carmen* que François Pétrarque a consacré à Marie-Madeleine est aujourd'hui bien oublié. Il n'a guère été étudié et son texte n'a jamais été établi avec précision : l'édition la plus citée aujourd'hui, celle de Rossetti (1834), contient même les plus grosses erreurs, rendant par endroits le texte inintelligible !

L'AUTEUR

*Repères chronologiques*¹

Francesco Petrarca est né le 20 juillet 1304 à Arezzo, en Toscane, de parents florentins. Victime des querelles entre guelfes noirs et guelfes blancs, sa famille eut ses biens confisqués ; d'exil en exil, elle finit par rejoindre le Comtat-Venaissin et s'établit à Avignon en 1312. Francesco fit ses premières études à Carpentras puis alla étudier le droit à Montpellier (1316-1320) et à Bologne (1320-1323), en compagnie de son frère puîné Gherardo : c'est là qu'il se lia avec Giacomo Colonna, fils d'une puissante famille, et découvrit la poésie en langue vulgaire, principalement le toscan.

Les deux frères revinrent à Avignon au décès de leur père, mort en avril 1326. François entra comme clerc à la cour pontificale, s'adonna à la littérature et se fit remarquer par sa poésie ; il s'attacha également à la redécouverte des auteurs de l'Antiquité. Le 6 avril 1327, dans l'église Sainte-Claire, il remarqua

¹ La vie et l'œuvre de Francesco Petrarca sont suffisamment connues pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'y étendre dans cette courte étude consacrée à une composition mineure du poète.

5

une jeune femme, Laure de Noves, épouse du marquis Hugo de Sade, qui devint son égérie.

En 1341, il se rendit en Italie à l'invitation de Robert d'Anjou, roi de Naples et comte de Provence : à Naples, le roi lui décerna la couronne de laurier qu'il reçut au Capitole de Rome au cours d'une fête extraordinaire. Il séjourna ensuite un an à Parme.

En avril 1348, Laure mourut lors de la peste noire qui ravagea Avignon. Pétrarque rassembla toutes les poésies qu'elle lui avait inspirées et en forma son célèbre *Canzoniere*.

En 1353, opposé au nouveau pape, le poète quitta le Comtat-Venaissin et revint définitivement en Italie, séjournant à Milan, Padoue et Venise. En 1367, il acheta une maison à Arquà, dans laquelle il mourut le 19 juillet 1374.

Le culte de Marie-Madeleine

Après le décès de leurs parents, et à partir de l'année 1326, Francesco et Gherardo vécurent ensemble, menant une vie facile à Avignon, grâce notamment aux libéralités de la famille Colonna : ils fréquentaient la société brillante, riche et joyeuse qui formait la cour des grands cardinaux et des papes français ; ils s'adonnaient à toutes les frivolités et cédaient à toutes les tentations, y compris les inévitables *libidines* en compagnie de femmes de petite vertu. Si Francesco – passionné de sciences, philosophie et lettres antiques – en éprouvait quelques remords, Gherardo, jeune homme à l'âme faible, se laissa absorber par le tourbillon de la vie mondaine.

À la suite du décès de sa *bella donna*, en 1336 ou 1337, Gherardo céda au mysticisme et les deux frères s'établirent d'un commun accord, en septembre 1337, à *Vaucluso*², sur les bords

² Aujourd'hui Fontaine-de-Vaucluse.

de la Sorgue, dans la *vallis clausa* où la rivière prend sa source et que Pétrarque avait eu l'occasion de découvrir au cours de sa jeunesse lors d'un voyage en compagnie de son père. Si Francesco s'absentait régulièrement pour ses affaires, il semble que Gherardo ait vécu continuellement dans cette retraite.

À Vaucluse, ils trouvèrent le voisinage et l'influence de Philippe de Cabassole³ qui avait là un château épiscopal. Le prélat était un des restaurateurs du culte de Marie-Madeleine à la Sainte-Baume⁴. Il devint l'ami, le protecteur et le guide spirituel des deux frères, à qui il inspira une dévotion particulière pour cette sainte célèbre en Provence. Ceux-ci, partagés entre les plaisirs de la joyeuse vie avignonnaise et la crainte de la damnation, avaient ressenti le besoin de faire pénitence et de méditer sur la vanité des choses humaines : ils ne pouvaient donc rester insensibles à l'exemple de Madeleine ermite de la Sainte-Baume, modèle de renoncement et de conversion. C'est probablement à son imitation que Gherardo voulut lui aussi racheter sa vie de débauche par un retraits complet du monde.

Francesco se rendit à la Sainte-Baume en 1338 en compagnie d'Humbert II de Viennois⁵ : c'est le cardinal Colonna qui avait prié Pétrarque d'accompagner le mélancolique prince. Il est généralement admis que c'est au cours de ce voyage que Pétrarque aurait composé son *Carmen* mais cela est d'autant moins assuré que le poète fit plusieurs séjours en ce lieu...

³ Philippe de Cabassole, évêque de Cavaillon, seigneur de Vaucluse, familier de la cour des comtes de Provence.

⁴ Voir notamment CABASSOLE (Philippe de), *Libellus*. Cet ouvrage contient une biographie de la sainte et une relation de l'invention de ses reliques à Saint-Maximin le 9 décembre 1279, par Charles prince de Salerne, fils de Charles d'Anjou et donc neveu de Louis IX.

⁵ Humbert II de la Tour-du-Pin (1312-1355), fils de Jean II de Viennois et de Béatrice de Hongrie, époux de Marie des Baux, vécut dans un luxe que

Gherardo, qui avait été le plus dissipé, fut aussi le plus prompt à s'amender et il voulait amener son frère à la conversion : il resta donc avec lui à Vaucluse au cours des années 1338-1340. Mais aussi, au cours d'un pèlerinage à la Sainte-Baume, en priant dans la grotte, il décida d'entrer en religion. Le 8 avril 1341, Francesco fut couronné au Capitole et ne revint à Avignon qu'en avril 1342 : c'est très probablement à son retour que Gherardo lui fit ses adieux et se retira dans la chartreuse de Montrieux, non loin de la grotte de la Sainte-Baume, où il fut admis comme « clerc rendu » (*clericus redditus*) c'est-à-dire non soumis à la clôture.

Francesco se trouvait à Avignon en janvier 1347. Au printemps, il partit de là pour Montrieux, en passant par Cavaillon, Aix et Saint-Maximin. Il rendit une première visite à Gherardo dans son monastère de Montrieux : revenu en sa solitude, il écrivit, durant le carême, le premier jet de son *De Otio religiosorum*.

Les deux frères restèrent très liés : ils communiquaient par courrier ou par des messagers. On n'a toutefois conservé que sept lettres de Francesco à Gherardo⁶, probablement les plus littéraires ou les plus morales.

la modicité de ses États ne lui autorisait guère. Ayant perdu son unique enfant en 1335, devenu veuf en 1345, accablé de dettes, il dut céder le Dauphiné à la France en 1349. Il entra alors dans l'ordre des Prêcheurs et se retira au couvent de Montaux.

⁶ Lettres du 25 septembre 1348, de Carpi (*Familiars* X, 3) ; du 2 décembre 1348 (*Familiars* X, 4) ; du 11 juin 1352, de Vaucluse (*Familiars* X, 5) ; de 1352 (*Familiars* XVI, 2) ; du 7 novembre 1353, de Monza (*Familiars* XVII, 1) ; du 24 avril 1354 (*Familiars* XVIII, 5) ; de 1373 (*Seniles* XV, 5 ; désignée dans l'édition Bas. 1554, page 1037, comme XIV, 6). — À l'exemple de Cicéron, dont il découvrit la correspondance en 1345, Pétrarque forma à partir de 1350 un *Epistolario* réunissant plus de six-cents lettres adressées à ses parents, à des amis et même... à certains personnages de l'Antiquité : recueillies en vue d'être publiées, ces lettres ont souvent été retravaillées afin de leur donner un tour plus littéraire et plus moral. Elles furent généralement publiées en quatre sections : *Familiars* (trois cent cinquante lettres

Francesco séjourna en Provence de juin 1351 à mai 1353. Déçu par la cour pontificale et les vanités du monde, il eut également de la peine à s'isoler à Vaucluse tant sa célébrité y attirait de nombreux visiteurs ; par ailleurs, le pape Innocent VI, qui avait succédé à Clément VI le 18 décembre 1352, lui marquait moins de bienveillance : il décida donc de quitter définitivement la France pour revenir en Italie. En avril 1353, il alla faire ses adieux à Gherardo : il passa à Montrieux les 20 et 21 avril et était déjà de retour à Vaucluse le 24⁷. Ayant rassemblé ses affaires, il franchit la frontière au Montgenèvre en mai 1353.

Marie-Madeleine fut donc un guide spirituel pour les deux frères à la recherche de la perfection morale et du salut de leurs âmes.

Francesco mentionna la sainte et sa retraite provençale dans son *De Vita solitaria* :

Fecit idem Maria post peccatum, non populus longum conspici, aut habitare in palatiis elegit, sed patriam fugiens, in has terras, velut in orbem alterum delata, perseueranter latuit hic in finem, & pro domo habuit nudam, & concauam illam rupem quam vidisse te arbitror neque enim procul hinc abest, & locus est sacer, quodam horrore venerabilis, ac visitari

à des familiers), *Seniles* (cent vingt-huit lettres écrites entre 1361 et 1373), *Sine nomine* (dix-neuf lettres rédigées entre 1342 et 1358, dont le destinataire n'a pas été mentionné), *Variae* ou *Extravagantes* (soixante-cinq lettres recueillies par les admirateurs du poète après sa mort). — Il existe de nombreuses éditions, plus ou moins complètes, de cette correspondance : la plus critique est celle de Paris, Les Belles Lettres, onze volumes, 2002-2015.

⁷ Le trajet est de cent cinquante kilomètres, soit cinquante kilomètres par jour à cheval. Voir *Familiars* XVI, 8 et 9 (datable du 28 avril 1353) et *Familiars* XVIII, 5.

*de longinquo etiam non indignus, ubi & sæpe me fuisse, & tres olim noctes totidémque dies, non sine voluptate alia quàm quæ in urbibus capi solet, exegisse memini. Illic dulcis ac fœlix Christi hospita, non ornat cum seruitio puellarum, sed obsequentium ministerio angelorum viuens ac moriens usa est*⁸.

« Marie fit de même après son péché : elle ne choisit pas de rester longtemps admirée par le peuple ou d'habiter dans des palais mais, fuyant sa patrie, comme transportée ici en un autre monde, elle se cacha pour toujours dans cet endroit et eut pour maison cette grotte nue que je sais que tu as vue et qui, en effet, n'est guère éloignée d'ici. Ce lieu est sacré, rempli d'une religieuse horreur et mérite même qu'on fasse un long voyage pour le visiter. Je me souviens y être venu souvent et y avoir passé jadis trois jours et trois nuits goûtant un plaisir bien différent de celui que donnent les villes. Là, la douce et bienheureuse hôtesse du Christ ne se pare pas avec l'aide de demoiselles d'atours mais vécut et mourut dans l'obéissance avec l'aide des anges. »

LES SOURCES

Le *Carmen* de Pétrarque est connu par de nombreux manuscrits⁹ ; il a également été imprimé à plusieurs reprises dès l'année 1501¹⁰. Pour autant, il n'a pas été publié par les Bollandistes dans leur célèbre collection des *Acta sanctorum*.

Afin d'établir au mieux le texte primitif, j'ai recueilli seize versions, manuscrites ou imprimées, provenant de différents lieux d'Europe et de différentes époques depuis la fin du Moyen Âge jusqu'à la fin du XIX^e siècle¹¹ :

— [Ly 168] : Lyon, bibliothèque municipale, ms 168, codex composé entre 1440 et 1470, 240 × 164 mm, 274 feuillets papier ; reliure XVII^e siècle ; l'écriture et la décoration de type lombard signalent une origine italienne. Le *Carmen* occupe les folios 247 verso et 248 recto, dans une version très fautive : les vers 4, 27 et 28 ont été omis ; plusieurs mots ont été oubliés, changés ou corrompus ; nombreuses abréviations inhabituelles.

— [Ly 784] : Lyon, bibliothèque municipale, ms 784, codex méridional composé entre 1460 et 1465, 223 × 151 mm, 164 feuillets papier ; plusieurs écritures cursives. Le folio 1 verso, où se lit le *Carmen*, est détérioré par des taches ou des mouillures qui ont même effacé une partie du texte ; de très nombreuses

⁸ *Francisci Petrarchæ De Vita solitaria*, livre II, section v, pages 205-206. — Cet ouvrage est une apologie de la solitude dédiée à Philippe de Cabasole ; composé en latin entre 1346 et 1356, il fut primitivement rédigé en deux livres, que les éditeurs ont ensuite subdivisé en sections et chapitres.

⁹ Dans les seules bibliothèques françaises, Élisabeth Pellegrin en a dénombré sept.

¹⁰ Et non pas « pour la première fois à la suite de la lettre sénile XV, dans l'édition de D. Rossetti » (Ève DUPERRAY, « Le *carmen de beata Maria Magdalena* », page 277, in *Marie-Madeleine dans la mystique et les arts*, Paris, Beauchesne, 1989, in-8°, 360 pages).

¹¹ J'ai assigné à chaque document consulté un code formé de lettres suivies de chiffres pour pouvoir le désigner plus facilement dans cette étude.

abréviations, parfois inhabituelles ; la particule enclitique *-que* n'est jamais rattachée au mot la précédant.

— [Tr 2471] : Troyes, bibliothèque municipale, ms 2471, xv^e siècle, 275 × 213 mm, 239 feuillets papier ; origine française, quelques pages imprimées, de nombreux folios blancs. Le *Carmen* au folio 6 recto : écriture cursive ; nombreuses abréviations ; la particule enclitique *-que* systématiquement détachée du mot la précédant.

— [Ed 1501] : *Librorum Francisci Petrarche impressorum annotatio*, 1501 ; voir *Senilium*, liber XV, epistola XV. La lisibilité est réduite par un encrage gras ; les vers sont copiés tout au long sans retours à la ligne, avec de nombreuses abréviations.

— [Ed 1503] : *Librorum Francisci Petrarche impressorum annotatio*, 1503 ; voir *Senilium*, liber XV, epistola XV. Le *Carmen* au folio 194 recto colonne 2 et verso colonne 1 : les vers sont copiés tout au long sans retours à la ligne, avec de nombreuses abréviations.

— [Ed 1506] : RINGMANNUS PHILESIUS VOGESIGENA (Mathias), *Passionis Christi Unum ex quattuor evangelistis textum*, sd [1506]. Le *Carmen* est publié avec le plus grand soin à la dernière page et cette très belle édition ne contient que deux erreurs ; les diphtongues sont notées æ et œ.

— [SZb 555] : Solothurn, Zentralbibliothek, codex S 555, 1517-1518, 21 × 16 cm, 2+211+1 feuillets papier ; nombreux commentaires marginaux et interlinéaires. Le *Carmen* aux folios 101 verso et 102 recto-verso : très belle copie, mais fort fautive.

— [BnF 24955] : DEMOULINS DE ROCHEFORT (François), *La Vie de la belle et clere Magdalene*, Paris, Bibliothèque nationale de France, manuscrit français 24955, ca 1516-1520, 95 × 75 mm, 108 feuillets parchemin ; reliure maroquin vert. Le *Carmen* aux folios 101 recto à 104 recto, dans une magnifique calligraphie : les diphtongues sont notées æ et œ.

— [PMz 543] : Paris, bibliothèque Mazarine, ms 543, début du xvi^e siècle, 137 × 97 mm, 32 feuillets papier reliés à la suite d'un livre imprimé à Cologne ; origine allemande ; plusieurs écritures cursives. Le *Carmen* aux folios 21 recto et verso : la conjonction copulative enclitique *-que* est systématiquement séparée du mot la précédant ; une très grande proximité graphique du « a » et du « e » rend la lecture parfois incertaine.

— [PSG 2725] : Paris, bibliothèque Sainte-Geneviève, ms 2725, xvi^e siècle, 140 à 165 mm × 98 à 112 mm, 84 feuillets parchemin et papier ; recueil factice de prières de plusieurs mains, d'origine française. Le *Carmen* est copié sur les folios 4 verso et 5 recto : une grande mouillure sur le folio 4 verso estompe une partie de texte et rend même illisibles la fin de certaines lignes ; version quelque peu fautive.

— [PMz 3896] : Paris, bibliothèque Mazarine, ms 3896, xvi^e siècle (1535), 140 × 98 mm, 1+267 feuillets papier ; origine probablement flamande, plusieurs écritures anguleuses. Le *Carmen* aux folios 9 recto-verso et 10 recto : écriture fort anguleuse, mais très peu d'erreurs ; quelques vers avec retrait d'alinéa.

— [Ed 1573] : SURIUS (Laurentius), *De probatis sanctorum historiis*, tomus quartus, « De S. Maria Magdalena », page 305. Jolis caractères romains d'une grande lisibilité ; des références évangéliques en regard de quelques vers ; les diphtongues sont notées ainsi que toutes les majuscules aux noms propres et à *Cruci* (vers 11) ; cette version, qui ne présente que deux petites omissions, est la meilleure parmi celles qui ont été retenues pour cette étude.

— [Ed 1581] : PÉTRARQUE (François), *Opera omnia*, 1581 ; voir le volume I, *Epistolae rerum senilium*, livre XIV, lettre xvii, pages 944-945. Jolis caractères italiques d'une grande lisibilité ; cette édition résout toutes les abréviations à l'exception de la conjonction copulative enclitique *-que* notée *q* ; et écrit les

diphthongues æ et œ ; elle reste toutefois quelque peu fautive.

— [Ed 1834] : ROSSETTI (Domenico), *Francisci Petrarchoe Poëmata minora* ; voir le volume III, Appendice II, *Epistola prima Philippo Sabinensi episcopo et cardinali*, pages 18-21 pour la lettre et pages 22-25 pour le poème, texte latin avec la traduction italienne en regard ; Annotazioni, Appendice II, page 71 pour les notes. Typographie et orthographe modernes, les diphthongues sont notées æ et œ. Cet auteur ne cite pas ses sources et commet notamment quatre grosses erreurs.

— [Ed 1854] : « Radulphi Ardentis Homiliae » ; voir I. *Homiliae de tempore* [du temps liturgique], *homilia XXV In festo beatae Mariae Magdalenae*, colonne 1397 : dans les notes ajoutées, le rédacteur cite, colonne 1402, tout le *carmen*. Typographie et orthographe modernes, les diphthongues sont notées æ et œ ; version très peu fautive.

— [Ed 1865] : FAILLON (Étienne-Michel), *Monuments inédits*. Le *Carmen* au volume I, colonne 959 : publication en latin moderne et lettres capitales. Cette édition, qui avait réussi à éviter toutes les erreurs transmises par Rossetti, en a malheureusement rajouté d'autres rendant par endroits le texte inintelligible !

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Le point de départ fut l'édition de 1506, la plus satisfaisante en première approche, et son texte a été mis en forme de la manière suivante :

— suppression de toute ponctuation : les manuscrits ou éditions qui offrent une division du texte utilisant des systèmes de signes variés et ne ponctuant pas de la même manière, il règne là la plus grande cacophonie ;

— & transcrit *et* ;

— capitales initiales à *Deus, Dominus, Olympus* ;

— rattachement de la conjonction copulative enclitique *-que* au mot la précédant.

Les formes du latin médiéval ont été conservées, notamment en raison des impératifs de la prosodie : *v* en lettre initiale et *u* à l'intérieur des mots ; *i* au lieu de *j* ; diphthongues æ et œ notées *e*.

Le collationnement sur ce premier texte de l'ensemble des sources exploitées a mis en lumière un grand nombre de variantes, dont le catalogue est donné ci-après, et dont la prise en compte a abouti à une version expurgée de coquilles ou de d'erreurs, parfaitement traduisible et répondant aux règles de la scansion latine.

LE POÈME

Le *Carmen* de Pétrarque est formé de trente-six hexamètres et n'a pas été mis en musique ¹².

Après une courte invocation aux vers 1 et 2, ce poème développe, à la manière d'un triptyque, trois moments ou périodes de la vie de la sainte :

— vers 3-10 : Marie-Madeleine est une proche de Jésus et le premier témoin de sa Résurrection ;

— vers 11-19 : Madeleine est présente au pied de la croix, au milieu d'une foule haineuse en délire, alors que les disciples ont tous pris la fuite ;

— vers 21-36 : Madeleine, pénitente à la Sainte-Baume, est admise à écouter les chœurs angéliques.

La pièce reçoit ainsi une composition dialectique : au contact physique, très sensuel, de Madeleine touchant les pieds et la tête de Jésus succède l'horrible spectacle de la crucifixion ; et ces visions contrastées se résolvent dans une union mystique parfaite aux portes du Paradis, d'où toute souffrance humaine est évacuée.

La tonalité générale est très affective : pleurs, baisers, furie, égarement, sérénité, amour, jouissance. Elle est aussi très sensitive : vue, toucher par les mains et les cheveux, odorat, goût pour les nourritures célestes, audition de la foule déchaînée ou

¹² ATTENTION : on trouve sous le même incipit un petit motet à la Sainte Vierge dont la musique a été écrite par Johannes Prioris (1460-1514) au début du XVI^e siècle, mais ses paroles sont différentes : *Dulcis amica Dei, Rosa vernans, stella decora, Tu memor esto mei dum mortis venerit hora.*

des chœurs angéliques, sensibilité au monde extérieur et intérieur (cénesthésie).

Dans les vers 3 à 20, Pétrarque fait référence aux quatre évangiles, qui mentionnent une Μαρία¹³ ή Μαγδαληνή. Cette épithète désigne son lieu de naissance ou de résidence : il existait en effet un gros bourg nommé Magdala sur la rive occidentale du lac de Génésareth, à proximité de Tibériade, connu pour ses pêcheries et généralement identifié au hameau actuel de el-Medjdel. La traduction littérale est donc « Marie la Magdaléenne » ou, plus simplement, « Marie de Magdala ». Le texte latin la nomme, par simple translittération, *Maria Magdelene* et ce *cognomen* d'origine géographique est ensuite devenu le prénom Magdeleine puis Madeleine, d'où l'appellation actuelle Marie-Madeleine pour désigner cette Myriam ayant vécu autrefois à Magdala.

Le *Carmen* évoque ainsi quelques instants de la vie de Jésus.

Aux vers 3-6, c'est la scène dite « de l'onction » : une femme baigne les pieds de Jésus de ses larmes, les essuie de ses cheveux, les dévore de ses baisers et verse sur sa tête un parfum. Pétrarque effectue ici une synthèse de plusieurs récits : les évangiles synoptiques narrent en effet deux épisodes clairement différents. Pour Matthieu (xxvi, 6-7) et Marc (xiv, 3), la scène a lieu à Béthanie, chez Simon le lépreux, peu avant la Passion : une femme anonyme apporte un flacon d'albâtre contenant un parfum de prix et le verse simplement sur la tête de Jésus, ce qui était, à cette époque, un rite d'accueil. Luc (vii, 36-38) place l'événement au début de la prédication de Jésus, dans un village qui n'est pas précisé, chez le pharisien Simon, selon

¹³ Dans quelques passages, on trouve aussi Μαριάμ, leçon plus proche de l'araméen *Myriam*.

un scénario très différent : une « pécheresse » se tient derrière Jésus, se prosterne à ses pieds, pleure abondamment, essuie les pieds du Maître avec ses cheveux et les parfume. Jean (xii, 3) la nomme Marie, sœur de Marthe et de Lazare le ressuscité, mais sa narration emprunte des éléments aux synoptiques : avec Matthieu et Marc, il situe les faits quelques jours avant la Passion et à Béthanie ; comme Luc, il signale que la femme parfume les pieds de Jésus et les essuie avec ses cheveux.

Pétrarque mélange ainsi les différents récits, suivant en cela l'enseignement du pape Grégoire le Grand¹⁴. Dans son *Homilia* xxv, ce pontife avait réuni Marie de Magdala et la pécheresse de Luc : *Maria Magdalene, quae fuerat in civitate peccatrix*¹⁵, « Marie de Magdala, qui fut dans la ville une pécheresse ». Cela lui permit, quelques mois plus tard, dans son *Homilia* xxxiii, de fusionner Marie de Béthanie, la pécheresse anonyme de Luc et Marie de Magdala : *Hanc vero quam Lucas peccatricem mulierem, Joannes Mariam nominat, illam esse Mariam credimus de qua Marcus septem daemonia ejecta fuisse testatur. Et quid per septem daemonia, nisi universa vitia designantur ?*¹⁶, « Celle dont Luc fait une femme pécheresse, que Jean appelle Marie, nous croyons qu'elle est la Marie qui, au témoi-

¹⁴ Grégoire I^{er} le Grand est né à Rome vers 540 et y est décédé en 604. Pape de 590 à 604, il affirma la primauté de l'évêque de Rome sur tous ses pairs latins et les patriarches orientaux. Son œuvre théologique est très importante.

¹⁵ *Sancti Gregori magni romani pontificis XL Homiliarum in Evangelia libri duo*, liber secundus, homilia xxv. In MIGNE, *Patrologie latine*, volume 76, colonne 1188. Cette homélie, prononcée en la basilique Saint-Jean du Latran le jeudi de la semaine de Pâques 591, traite du *Noli me tangere* d'après l'Évangile de Jean, xx, 11-18.

¹⁶ *Sancti Gregori magni romani pontificis XL Homiliarum in Evangelia libri duo*, liber secundus, homilia xxxiii. In MIGNE, *Patrologie latine*, volume 76, colonne 1238. Cette homélie, prononcée dans la basilique Saint-Clément, le vendredi des Quatre-Temps de septembre 591, traite de l'onction de la pécheresse d'après l'Évangile de Luc, vii, 36-50.

gnage de Marc, fut délivrée de sept démons. Et qu'entend-on par sept démons, sinon l'ensemble des vices ? »¹⁷

Les vers 7 et 8 montrent Jésus ressuscité apparaissant d'abord à Marie-Madeleine. Sur ce point précis, les textes divergent : pour Matthieu (xxviii, 9), Jésus rencontra en premier Marie de Magdala et Marie mère de Jacques ; pour Marc (xvi, 9) Madeleine seule ; pour Luc (xxiv, 10) Madeleine, Jeanne et Marie mère de Jacques ; et pour Jean (xx, 11-18), Marie-Madeleine seule.

Aux vers 11-19, Madeleine se tient, stoïque, au pied de la croix où Jésus a expiré : les apôtres ont déguerpi et une foule en délire hurle sa haine. Les quatre évangélistes sont unanimes pour attester la présence de Madeleine aux derniers instants de Jésus ; mais tous les quatre citent également d'autres femmes qui avaient suivi l'enseignement de Jésus en Galilée et l'avaient assisté de leurs deniers.

Les vers 21-36, qui mettent en scène Madeleine pénitente dans son antre font référence à la tradition provençale synthétisée par Jacques de Voragine dans sa *Legenda aurea* dont la première version date de 1266 : Madeleine, arrivée à Marseille en compagnie de Lazare, aurait évangélisé quelques villes de Provence et aurait passé les trente dernières années de sa vie recluse dans la grotte de la Sainte-Baume.

¹⁷ Cette fusion des trois personnages — que rien n'autorise ni même ne suggère dans les textes originaux — n'a jamais fait l'unanimité et les laborieuses arguties et ratiocinations de l'abbé Étienne-Michel Faillon n'ont guère convaincu.

TEXTE CRITIQUE (latin médiéval)

- 1 Dulcis amica Dei lachrimis inflectere nostris
Atque humiles attende preces¹⁸ nostreque saluti
Consule namque potes nec enim tibi tangere frustra
Permissum¹⁹ gemituque pedes perfundere sacros
- 5 Et nitidis siccare comis ferre oscula plantis
Inque caput Domini preciosos spargere odores
Nec tibi congressus primos a morte resurgens
Et voces audire suas et membra videre
Immortale decus lumenque habitura²⁰ per euum²¹
- 10 Nequicquam dedit etheri rex Christus olimpi
Viderat²² ille cruci herentem nec dira pauentem
Iudaice tormenta manus turbeque furentis
Iurgia et insultus et equantes verbera linguas
Sed mestam intrepidamque simul digitisque cruentos
- 15 Tractantem clauos implentem vulnera fletu

¹⁸ Les locutions *lachrimis nostris* au vers 1 et *nostreque saluti* à la fin du vers 2 dispensent le poète de préciser *preces nostras*.

¹⁹ L'ellipse de l'auxiliaire étant fréquente dans les conjugaisons passives, il faut sous-entendre, ici, *est*.

²⁰ En latin classique, *lumen* est du genre neutre et commanderait donc ici le vocatif neutre *habiturum*. D'un autre côté, le pluriel *habitura* ne saurait qualifier *decus lumenque* puisque l'idée d'éternité (*per euum*) est déjà contenue dans l'adjectif *immortale*. Il y a donc tout lieu de penser que Pétrarque a assigné à *lumen* le genre féminin.

²¹ Ce neuvième vers forme incise au sein d'une longue phrase dont le verbe de la proposition principale (*dedit*) et son sujet (*Christus*) sont renvoyés au vers suivant.

²² Il faut sous-entendre, ici, *te*.

TRADUCTION FRANÇAISE

Douce amie de Dieu, sois fléchie par nos larmes ; écoute aussi nos humbles prières et veille à notre salut car tu le peux.

En effet, ce n'est pas en vain qu'il te fut permis de toucher les pieds sacrés, de les baigner de tes pleurs²⁹, de les sécher avec ta resplendissante chevelure, de les couvrir de baisers et de répandre des parfums précieux sur la tête du Seigneur. Et ce n'est pas en vain que Christ, roi de l'Olympe céleste, en se relevant de la mort, t'a accordé ses premiers entretiens et d'entendre ses paroles et de voir ses plaies³⁰ — gloire immortelle et auréole³¹ éternelle !

Il t'avait vue, Lui, agrippée à sa croix et ne redoutant point les cruels tourments de la foule judaïque, ni les querelles de la horde en furie, ni les insultes, ni les bouches aussi blessantes que des coups³² ; mais aussi à la fois profondément affligée et courageuse, touchant de tes doigts ses clous sanglants, remplissant ses plaies de tes larmes, frappant ta blanche poitrine de tes poings violents, arrachant de tes mains tes blonds che-

²⁹ Le latin *gemitus* évoque une manifestation sonore, sous la forme de plaintes et de gémissements. Ici, le poète désigne plutôt les pleurs qui accompagnent généralement ces lamentations puisque le verbe est *perfundere* « mouiller » et qu'il s'agit ensuite d'essuyer les pieds.

³⁰ Dans le texte latin : *membra* « ses membres ».

³¹ Le latin *lumen* désigne, au propre, tout ce qui éclaire et, au figuré, ce qui brille, notamment l'éclat d'un rayonnement.

³² *Equantes verbera linguas* : littéralement « les langues égales à des coups ».

Pectora tudentem violentis candida pugnīs
 Vellentem flauos manibus sine more capillos
 Viderat hec inquam dum pectora fida suorum
 Diffugerent pellente metu memor ergo reuisit
 20 Te primam ante alios tibi se prius obtulit vni²³
 Te quoque digressus terris²⁴ et ad astra reuersus
 Bis tria lustra²⁵ cibi nunquam mortalis egentem
 Rupe sub hac aluit tam longo in tempore solis
 Diuinis contentam epulis et rore salubri
 25 Hec domus antra²⁶ tibi stillantibus humida saxis
 Horrifico tenebrosa situ tecta aurea regum
 Deliciasque omnes et ditia vicerat arua
 Hic inclusa libens longis vestita capillis
 Veste carens alia terdenos passa decembres
 30 Diceris hic non fracta gelu nec victa pauore
 Namque famem et frigus durum quoque saxa²⁷ cubile
 Dulcia fecit²⁸ amor spesque alto pectore fixa

²³ *Uni* est ici le datif féminin singulier.

²⁴ *Terris* : pluriel poétique.

²⁵ Avec le nombre cardinal, l'accusatif *tria lustra* marque la durée.

²⁶ *Antra humida* : pluriel poétique.

²⁷ La locution *durum quoque saxa cubile* « les pierres et ta dure couche » forme hendiadys pour « ta dure couche de pierre ».

²⁸ Ce verbe n'est accordé qu'avec son sujet le plus proche (*amor*).

veux épars³³. Il avait vu tout cela, dis-je, au moment où ses amis fidèles s'étaient débandés, mis en déroute par la peur.

S'en souvenant, il revint donc te voir la première avant les autres, à toi seule il se montra d'abord ; c'est toi encore que, ayant quitté la terre et étant remonté aux cieux³⁴, il nourrit durant deux fois trois lustres³⁵ sous cette roche, n'ayant jamais besoin d'une nourriture périssable, satisfaite pendant cette si longue période des seules nourritures divines et d'une rosée salubre. Cette maison, caverne humide aux parois suintantes, obscure, en un lieu effrayant, surpassa pour toi les palais d'or des rois, les délices de toutes sortes et les riches campagnes. En ce lieu, recluse volontaire, vêtue de tes longs cheveux, dépourvue de tout autre vêtement, tu es dite avoir souffert trente hivers³⁶, non épuisée par le froid ni vaincue par la peur : le fait est que l'amour et l'espérance ancrée au fond de ton grand cœur te rendirent doux la faim et le froid et aussi ta dure

³³ Dans le texte latin, *sine more*, « contrairement à la règle », peut avoir ici deux sens : Madeleine arrache ses cheveux contrairement à l'usage qui est de les conserver ; ou bien sa chevelure est éparsée contrairement à l'usage qui invitait à l'attacher et la renfermer dans un voile.

³⁴ Dans le texte latin, *ad astra* « vers les astres », locution poétique pour désigner « le Ciel » ou « les Cieux », lieu du séjour de la Divinité.

³⁵ *Lustrum* : période de cinq années. Donc, « deux fois trois lustres » = 2 × 3 × 5 = 30 ans.

³⁶ Dans le texte *terdenos decembres* « trente mois de décembre ».

Hic hominum non visa oculis stipata cateruis
Angelicis septemque die subuecta per horas
35 Celestes audire choros alterna canentes
Carmina corporeo de carcere digna fuisti.

couche de pierre. Là, cachée aux regards des hommes, très entourée par les cohortes angéliques et élevée chaque jour à sept reprises³⁷ hors de ton enveloppe³⁸ corporelle, tu fus jugée digne d'entendre les chœurs célestes chanter leurs cantiques alternés³⁹.

³⁷ *Septem per horas* « aux sept heures » : au Moyen Âge, l'office divin était composé de sept « heures canoniales », prières récitées à des moments fixes de la journée. Les moines récitaient ou chantaient les *laudes* à l'aurore, *prime* à la première heure du jour, *tierce* à la troisième, *sexe* à la sixième (midi), *none* à la neuvième et les *vêpres* le soir avant le dîner et la tombée du jour. Les prières de la journée s'achevaient avec les *complies*, récitées juste avant le coucher.

³⁸ Dans le texte *corporeo carcere* « la prison de ton corps ».

³⁹ Dans la liturgie chrétienne, le « répons » est alterné entre un soliste et le chœur ou l'assemblée, tandis que « l'antienne » (*antiphona*) est chantée en alternance par deux chœurs, ou un chœur de chantres et l'assemblée.

LISTE DES VARIANTES RELEVÉES

La liste ci-après indique toutes les variantes observées par rapport au texte établi comme critique, mais toutes ces leçons ne sont pas équivalentes :

– le latin moderne distingue le *i* et le *j*, le *u* et le *v*, et écrit les diphtongues *æ* et *œ* ; par ailleurs, la particule copulative enclitique *-que* est aujourd’hui toujours rattachée au mot la précédant ; enfin, les lettres capitales attribuées aux noms de personnes ou de lieux sont d’un usage récent : toutes ces formes orthographiques, dues à ce que les usages ont évolué au cours des siècles, n’affectent jamais la prosodie ;

– de nombreuses variantes n’apparaissent qu’à une ou deux reprises, relevant généralement d’une étourderie du copiste, de la difficulté qu’il a pu avoir à lire le document qu’il consultait ou de sa connaissance insuffisante du latin : il a été facile de les identifier et de les corriger car elles aboutissent souvent à des mots qui n’appartiennent pas à la langue latine ou qui ne trouvent pas de sens dans le vers ;

– quelques grosses erreurs ont été relevées, sous la forme de mots totalement corrompus et qui ne peuvent être traduits de manière intelligible dans le contexte.

Vers 1 : *Dulcis amica Dei lachrimis inflectere nostris*

– *Ulcis* : la lettrine initiale manque ou est effacée dans Tr 2471, SZb 555 et PSG 2725. Le latin, tant classique que médiéval, ne possédant pas l’adjectif *ulcis*, la seule leçon correcte est bien *Dulcis*.

– *Dei* : *dei* dans Ly 168, Ly 784, Tr 2471, Ed 1501, Ed 1503, Ed 1506, BnF 24955, PMz 543, PSG 2725 et PMz 3896. Les capitales initiales aux noms propres ont été établies progressivement lors du perfectionnement des règles typographiques à partir de la Renaissance.

– *lachrimis* : *lacrimis* dans Ly 168, Ly 784, Tr 2471 et PMz 543 ; *lacrymis* dans Ed 1854 et Ed 1865 ; *lachrymis* dans Ed 1501, Ed 1503, Ed 1506, BnF 24955, PSG 2725, Ed 1573, Ed 15812 et Ed 1834. Ces différentes leçons sont strictement équivalentes et ne modifient en rien la prosodie : elles proviennent de ce que le latin classique connaissait les deux orthographes *lacrima* et *lachrima*, du latin archaïque *lacruma* et *lachruma* ; quant au *y*, il provient de la translittération de l’upsilon du grec δάκρυμα.

Vers 2 : *Atque humiles attende preces nostreque saluti*

– *humiles* : remplacé par *meas* dans BnF 24955, Ed 1854 et Ed 1865. Avec *meas*, le vers peut toujours être scandé comme hexamètre mais cet adjectif possessif de la première personne du singulier n’est pas en harmonie avec les *nostris lachrymis* et *nostris saluti* voisins, possessifs de la première personne du pluriel ; de plus, *humiles* ajoute un qualificatif intéressant à *preces*.

– *attende* : *attendere* dans Ly 168 ; *intende* dans Ed 1854 et Ed 1865. Avec *attendere* le vers n’est plus un hexamètre et, si cette forme verbale pouvait être comprise comme un impératif passif, à l’image de *inflectere* du vers 1, elle ne saurait admettre un complément d’objet direct à l’accusatif. Quant à l’impératif *intende*, même si le vers peut être scandé, ce verbe n’a pas exactement le sens voulu dans le contexte donné et son préfixe *in-* appellerait un complément à l’ablatif.

— *nostreque* : *nostræque* dans Ed 1506, BnF 24955, Ed 1573, Ed 1581, Ed 1834, Ed 1854 et Ed 1865 ; *nostre que* dans Tr 2471 et PMz 543.

Vers 3 : *Consule namque potes nec enim tibi tangere frustra*

— *namque* : *nam que* dans PMz 543 ; *nanque* dans Ed 1506 et Ed 1573, de sens strictement équivalent.

— *nec* : *neque* dans Ly 168, Ly 784, BnF 24955, Ed 1854 et Ed 1865. Ici, *nec* et *neque*, conjonctions de même sens, sont parfaitement équivalents pour la scansion en raison de la fusion des deux voyelles : *nĕc ěnĭm* ou *nĕqu(e) ěnĭm*.

— *enim* : *eni* dans Ed 1503, faute de copie par oubli du tilde sur la voyelle finale.

Vers 4 : *Permissum gemituque pedes perfundere sacros*

— vers omis dans Ly 168.

— *gemituque* : *gemitu que* dans Ly 784, Tr 2471 et PMz 543. *Permissum et gemitu* dans PMz 3896, leçon malheureuse car elle transforme le vers en pentamètre.

Vers 5 : *Et nitidis siccare comis ferre oscula plantis*

— *nitidis* : *nudis* dans Tr 2471. Cet adjectif n'a aucun sens dans la phrase considérée.

Vers 6 : *Inque caput Domini preciosos spargere odores*

— *Inque* : *In que* dans Tr 2471, PMz 543.

— *Domini* : *domini* dans Ly 168, Ly 784, Tr 2471, Ed 1501, Ed 1503, Ed 1506, SZb 555, BnF 24955, PMz 543, PSG 2725,

PMz 3896, Ed 1581 et Ed 1834. Même remarque qu'au vers 1 en ce qui concerne les capitales initiales aux noms propres.

— *preciosos* : *præciosos* dans Ed 1506, ou *pretiosos* dans Ly 168, PMz 3896, Ed 1581, Ed 1834 et Ed 1854 ; formes équivalentes qui ne modifient pas la scansion. En revanche, la leçon *speciosos*, dans Ed 1865, n'est pas acceptable, l'adjectif *speciosus* connotant plutôt une beauté formelle qui ne peut s'appliquer à des odeurs.

Vers 7 : *Nec tibi congressus primos a morte resurgens*

— *congressus* : *progressus* dans Ly 168 et Ly 784, substantif qui n'a pas de sens dans la phrase considérée.

— *primos* : mot omis dans Ly 168.

Vers 8 : *Et voces audire suas et membra videre*

— *suas* : *suagi* dans Ly 168, mot inconnu du latin. Quant à l'adjectif *pias*, donné par Tr 2471, il ne se comprend pas ici.

Vers 9 : *Immortale decus lumenque habitura per euum*

— *lumenque* : *lumen que* dans Tr 2471. En revanche, *lumen* dans Ly 168, SZb 555, PMz 543 et PSG 2725, n'est pas acceptable car le vers contient deux locutions qui doivent être reliées par une conjonction de coordination.

— *habitura* : *habitum* dans Ly 784 et *habitata* dans Ed 1506, qui ne trouvent pas de sens dans la phrase.

— *euum* : *æuum* dans Ed 1506, BnF 24955, Ed 1573 et Ed 1581 ; *ævum* dans Ed 1834, Ed 1854 et Ed 1865 ; formes équivalentes qui ne modifient pas la scansion. En revanche, *eum*, dans Tr 2471, ne se comprend pas dans le contexte.

Vers 10 : *Nequicquam dedit etherei rex Christus olimpi*

– *Nequicquam* : *Ne quicquam* dans Ed 1501, Ed 1503 et Ed 1581 ; *Necquicquam* dans Ed 1834 ; *Nec quicquam* dans Ly 168, Ly 784, Ed 1506, SZb 555, PMz 543 et PSG 2725 ; *Ne quidquam* dans Ed 1854 et *Nequidquam* dans Ed 1865. Toutes ces formes sont équivalentes et ne modifient pas la scansion. *Nequicquam* est la forme latine la plus classique.

– *etherei* : *ætherei* dans Ed 1503, Ed 1506, BnF 24955, Ed 1573, Ed 1581, Ed 1834 et Ed 1865 ; *æthere* dans Ed 1854 ; *etheri* dans Ly 168. C'est bien le génitif *etherei* qui est ici nécessaire pour s'accorder avec le génitif *olimpi*.

– *olimpi* : *Olimpi* dans Ed 1506 ; *Olympi* dans Ed 1573, Ed 1581 et Ed 1834 ; *olympi* dans BnF 24955, Ed 1854 et Ed 1865 ; *olijmpi* dans SZb 555 ; ces leçons sont strictement équivalentes et ne modifient pas la scansion.

Vers 11 : *Viderat ille cruci herentem nec dira pauentem*

– *Viderat* : *Videat* dans Ly 168. Ce subjonctif présent est ici incongru.

– *cruci* : *Cruci* dans Ed 1573.

– *herentem* : *hærentem* dans Ed 1506, BnF 24955, Ed 1573, Ed 1581, Ed 1834, Ed 1854 et Ed 1865.

Vers 12 : *Judaice tormenta manus turbeque furentis*

– *Judaice* : *Judaicæ* dans Ed 1506, BnF 24955, Ed 1573 et Ed 1581 ; *Judaice* dans SZb 555 et Ed 1834 ; *Judaicæ* dans Ed 1854 et Ed 1865 ; toutes ces formes sont équivalentes.

– *turbeque* : *turbæque* dans Ed 1506, BnF 24955, Ed 1573, Ed 1581, Ed 1834, Ed 1854 et Ed 1865 ; *turbe que* dans Tr 2471

et PMz 543.

– *furentis* : *furentum* dans Ly 784. Un génitif pluriel pourrait se comprendre ici, mais sa forme classique serait alors *furentium*.

Vers 13 : *Iurgia et insultus et equantes verbera linguas*

– *Iurgia* : *Jurgia* dans Ed 1854 et Ed 1865.

– *insultus* : *insultos* dans SZb 555 ; *insulsas* dans Tr 2471 et PMz 3896 ; *inultus* dans Ed 1503 ; *in uultus* dans Ed 1581 et *in vultus* dans Ed 1834. *Insultus* appartenant à la quatrième déclinaison, son accusatif pluriel est bien *insultus* ; quant à *insulsas*, *inultus* et *vultus*, ces mots ne sauraient trouver aucune place dans ce vers.

– *et* : mot omis dans Ly 168, Ly 784, Tr 2471, Ed 1506, SZb 555, BnF 24955, PMz 543, PSG 2725, PMz 3896, Ed 1573, Ed 1834, Ed 1854 et Ed 1865. Quoique omise dans onze sources, cette conjonction est toutefois nécessaire à la bonne intelligence du vers et la scansion la nécessite.

– *equantes* : *æquantes* dans Ed 1506, BnF 24955, Ed 1573, Ed 1581, Ed 1834, Ed 1854 et Ed 1865.

– *linguas* : *linguis* dans Ly 168, Ly 784, Ed 1506 et Ed 1865. Le vers appelle bien ici l'accusatif pluriel *linguas*.

Vers 14 : *Sed mestam intrepidamque simul digitisque cruentos*

– *mestam* : *mæstam* dans Ed 1506, BnF 24955, Ed 1573, Ed 1581, Ed 1834, Ed 1854 et Ed 1865.

– *intrepidamque* : *intrepidam que* dans Ly 784, Tr 2471 et PMz 543. Mais *trepidamque*, dans SZb 555, n'est pas admissible, même si la scansion reste possible, car cet adjectif a le sens contraire d'*intrepidam* !

— *digitisque* : *digitis que* dans Ly 784, Tr 2471 et PMz 543. Mais *digitis*, dans SZb 555, empêche de scander le vers comme un hexamètre.

Vers 15 : *Tractantem clauos implentem vulnera fletu*

— *tractantem* : *trætantem* dans BnF 24955. Participe inconnu du latin.

— *implentem* : *replentem*, dans Ed 1573, pourrait se comprendre ici, mais *implentera*, dans Ed 1865, n'appartient pas à la langue latine.

Vers 16 : *Pectora tundentem violentis candida pugnīs*

— *tudentem* : *tondentem* dans Ly 168 et Tr 2471. Ce participe n'a aucun sens dans le vers.

Vers 17 : *Vellentem flauos manibus sine more capillos*

— *Vellentem* : *Vellentem* que dans Ly 784 alors que cette conjonction est inutile ; *Vellantem* dans PSG 2725, verbe inconnu du latin classique.

— *flauos* : *flavas* dans Ed 1834. Il faut l'accusatif masculin pluriel pour cet adjectif épithète de *capillos*.

— *more* : *mora* dans SZb 555 et PSG 2725. *Mora*, dans ses différents sens latins, ne saurait trouver place dans ce vers.

Vers 18 : *Viderat hec inquam dum pectora fida suorum*

— *Viderat* : *Videat* dans Ly 168. Ce subjonctif n'est pas admissible pour le verbe de la proposition principale.

— *hec* : *hæc* dans Ed 1503, BnF 24955, Ed 1581, Ed 1834, Ed

1854 et Ed 1865.

— *inquam* : *nunquam* dans Ed 1501, Ed 1503, Ed 1581 et Ed 1834. L'adverbe *nunquam* n'a pas de sens dans la phrase concernée, qui *admet* bien, en revanche, l'incise *inquam*.

Vers 19 : *Diffugerent pellente metu memor ergo reuisit*

— *Diffugerent* : *Diffugerant* dans Ly 168, SZb 555, PMz 543 et PSG 2725. L'action de fuir étant simultanée au verbe de la proposition principale, *viderat*, la concordance des temps appelle bien ici le subjonctif imparfait *diffugerent*.

— *pellente* : *pallante* dans SZb 555, verbe inconnu du latin classique.

— *metu* : *manu* dans Ed 1865, substantif qui ne trouve aucun sens dans le contexte.

— *memor* : *meror* dans PSG 2725 ou *memo* dans Ly 784, mots inconnus du latin classique.

— *reuisit* : *remisit* dans Ed 1865, verbe qui n'a aucun sens dans le contexte.

Vers 20 : *Te primam ante alios tibi se prius obtulit vni*

— *primam* : *prima* dans Ed 1581. Il faut bien ici l'accusatif féminin *primam*.

— *vni* : *uin* dans PSG 2725, mot inconnu du latin classique.

Vers 21 : *Te quoque digressus terris et ad astra reuersus*

— *terris* : *terras* dans SZb 555. C'est bien l'ablatif qui est ici nécessaire pour exprimer l'éloignement.

— *ad* : mot omis dans PSG 2725.

— *reuersus* : *regressus* dans Ly 168. Il est vrai que le verbe *regredi* est assez synonyme du verbe *reverti*.

Vers 22 : *Bis tria lustra cibi nunquam mortalis egentem*

- *lustra cibi* : inversion *cibi lustra* dans Ly 168.
- *cibi* : *tibi* dans Tr 2471, Ed 1501, Ed 1503, Ed 1581 et Ed 1834. C'est bien la leçon *cibi* qui doit être ici retenue, fortement confirmée par le contexte.
- *nunquam* : *uuquam* dans PSG 2725.
- *egentem* : *egenten* dans Ed 1854 ; *agentem* dans Ed 1581 et Ed 1834, mais le verbe *agere* n'a pas de sens dans la phrase considérée.

Vers 23 : *Rupe sub hac aluit tam longo in tempore solis*

- *Rupe* : *Ruppe* dans PSG 2725.
- *aluit* : *aliud* dans Ed 1501, Ed 1503, Ed 1581 et Ed 1834. *Aliud* n'a aucun sens dans la phrase concernée.
- *longo* : *longe* dans Ly 784. Le vocatif *longe* ne se comprend pas ici.
- *in* : mot omis dans Ly 168, BnF 24955, Ed 1854 et Ed 1865. Il est vrai que l'omission ne modifie pas la scansion et que l'ablatif seul *tempore* exprime déjà la durée.

Vers 24 : *Diuinis contentam epulis et rore salubri*

- *Diuinis* : *diuinus* dans Ed 1501 et Ed 1503 ; *diuina* dans SZb 555. Accordé avec *epulis*, cet adjectif doit donc être décliné à l'ablatif pluriel.
- *contentam* : *contenta* dans Ed 1503, SZb 555, BnF 24955, PMz 543, PSG 2725, Ed 1581, Ed 1834, Ed 1854 et Ed 1865. La leçon correcte n'est donnée que dans six sources : il faut bien lire *contentam* puisque cet adjectif féminin se rapporte au *Te* initial du vers 21, qui a déjà commandé l'accusatif *egentem*.

Vers 25 : *Hec domus antra tibi stillantibus humida saxis*

- *hec* : *hæc* dans Ed 1503, BnF 24955, Ed 1573, Ed 1581, Ed 1834, Ed 1854 et Ed 1865.
- *antra* : *intra* dans Tr 2471 ; *autra* dans PSG 2725 ; *atra* dans PMz 3896 ; *arcta* dans Ed 1865. Toutes ces leçons sont incompréhensibles dans le contexte.
- *stillantibus* : *stilantibus* dans Ed 1503.

Vers 26 : *Horrifico tenebrosa situ tecta aurea regum*

- *horrifico* : *horrifica* dans PMz 543, Ed 1581 et Ed 1834, ce qui est un contresens car cet adjectif se rattache à *situ* et non à *antra*. Quant à la leçon *Honorifico* trouvée dans Ly 168, elle n'a ici aucun sens.

Vers 27 : *Deliciasque omnes et ditia vicerat arua*

- vers omis dans Ly 168.
- *Deliciasque* : *Delicias que* dans Ly 784 et Tr 2471, ou *Delitiasque* dans Ed 1501, Ed 1503 et Ed 1581, sont des formes équivalentes. *Delicias* dans PMz 543, Ed 1854 et Ed 1865, ou *Delitias* dans SZb 555, BnF 24955 et PSG 2727, sont admissibles car l'omission de la copulative enclitique n'affecte pas le sens de la phrase et ne change pas la scansion.
- *et* : *ac* dans SZb 555, BnF 24955, PMz 543, PSG 2725, Ed 1573, Ed 1854 et Ed 1865. Il n'est pas nécessaire d'utiliser ici *ac*, apocope d'*atque*, qui a un sens plus fort que *et*.
- *ditia* : *dicia* dans Ly 784.

Vers 28 : *Hic inclusa libens longis vestita capillis*

— vers omis dans Ly 168.

— *Hic* : *Hinc* dans PMz 543. L’adverbe de lieu *hinc* exprime un mouvement — d’ici, de ce point — que l’on ne trouve pas dans ce vers.

Vers 29 : *Veste carens alia terdenos passa decembres*

— *alia* : *alios* dans Ed 1865.

— *terdenos* : *ter denos* dans Ed 1506, PMz 543, PMz 3896, Ed 1573, Ed 1581, Ed 1834, Ed 1854 et Ed 1865. La forme *terdenos* est plus classique.

— *decembres* : *Decembres* dans Ed 1506, Ed 1573, Ed 1581 et Ed 1854.

Vers 30 : *Diceris hic non fracta gelu nec victa pauore*

— *Diceris hic* : inversion *Hic diceris* dans Ly 784.

Vers 31 : *Namque famem et frigus durum quoque saxa cubile*

— *Namque* : *Nam que* dans PMz 543 ; *Nanque* dans Ed 1506, BnF 24955 et Ed 1573.

— *famem* : *fames* dans SZb 555, PMz 543 et PSG 2725. Le singulier *famem* s’accorde mieux avec les singuliers *frigus* et *cubile*.

— *et* : mot omis dans SZb 555, BnF 24955, PMz 543, PSG 2725, Ed 1573, Ed 1854 et Ed 1865. La conjonction *et* est ici nécessaire, même si la scansion peut s’en passer.

— *durum* : *dura* dans Ed 1581 ; *duram* dans Ed 1503. Avec le neutre *cubile* il faut bien l’accusatif *durum*.

— *durum quoque* : *durumque* dans Ly 168. Le vers n’est plus un hexamètre.

— *quoque saxa* : *saxoque* dans PMz 3896.

— *cubile* : *cubille* dans PSG 2725.

Vers 32 : *Dulcia fecit amor spesque alto pectore fixa*

— *Dulcia* : *Dulcis* dans PSG 2725. Erreur de copie car il faut bien ici un accusatif neutre pluriel.

— *fecit* : *fœcit* dans Ed 1506.

— *spesque* : *spes que* dans Ly 784 et PMz 543. Avec *spes*, dans Tr 2471 et PMz 3896, le vers reste un hexamètre mais la conjonction de coordination est nécessaire à la construction de la phrase.

Vers 33 : *Hic hominum non visa oculis stipata cateruis*

— *oculis* : *oclis* dans Ed 1501 et PSG 2725 ; *occulis* dans Ly 168 et Ly 784.

— *stipata* : Ly 784 rajoute ici *a*.

— *cateruis* : *caternis* dans Ed 1854, mot inconnu du latin classique.

Vers 34 : *Angelicis septemque die subuecta per horas*

— *septemque* : *septem que* dans Ly 784, Tr 2471 et PMz 543.

— *die* : *diei* dans SZb 555.

— *subuecta* : *subuocata* dans Ly 168, mot inconnu du latin classique.

Vers 35 : *Celestes audire choros alterna canentes*

— *Celestes* : *Cælestes* dans Ed 1573 et Ed 1834 ; *Cœlestes* dans Ed 1506, BnF 24955, Ed 1581, Ed 1854 et Ed 1865.

— *choros* : *ehoros* dans Ed 1854, faute évidente de copie.

Vers 36 : *Carmina corporeo de carcere digna fuisti*

Vers identique dans toutes les versions consultées.

38

VERSIFICATION

L'hexamètre ⁴⁰ classique latin est composé de six « mètres » ou « pieds ». Chaque pied est formé d'un « dactyle », c'est-à-dire de trois syllabes : une longue (—) suivie de deux brèves (˘˘) ou, plus précisément, une lourde suivie de deux légères ; à l'exception toutefois du sixième pied qui est généralement un trochée (—˘), son ultime brève étant alors un silence. Le schéma de l'hexamètre dactylique est donc :

$$\begin{array}{cccccc} 1 & 2 & 3 & 4 & 5 & 6 \\ -\text{˘}\text{˘} & | -\text{˘}\text{˘} & | -\text{˘}\text{˘} & | -\text{˘}\text{˘} & | -\text{˘}\text{˘} & | -\text{˘}\text{˘} \end{array}$$

Pour la variété de la scansion, chaque dactyle, à l'exception toutefois du pénultième, peut être remplacé par un spondée (—). Et la dernière syllabe de chaque vers n'est généralement pas notée : elle reste indéterminée et peut être considérée longue ou brève.

Par ailleurs, l'hexamètre classique latin comprend une césure penthémimère, au milieu du 3^e vers, ou bien deux césures, trihémimère et hepthémimère, au milieu des vers 2 et 4.

Les barres verticales « | » délimitent les pieds et les apostrophes « ' » marquent les césures :

⁴⁰ Du grec ἕξ « six » et μέτρον « mètre ».

39

Dūlcīs ā|mīcā Dē|ī ' lāchrī|mīs īn|flēctērē | nōstris
Ātqu(e) hūmī|lēs ' āt|tēndē prē|cēs ' nōs|trēquē sǎ|lūti
Cōnsūlē | nāmquē pō|tēs ' nēc ē|nīm tībī | tāngērē | frūstra
Pērmīs|sūm ' gēmī|tūquē pē|dēs ' pēr|fūndērē | sācros
Ēt nī|dīs ' sic|cārē cō|mīs ' fērr(e) | ōscūlā | plāntis
Īnquē cǎ|pūt Dōmī|nī ' prēcī|ōsōs | spārgēr(e) ō|dōres
Nēc tībī | cōngrēs|sūs ' prī|mōs ā | mōrtē rē|sūrgens
Ēt vō|cēs ' āu|dirē sū|ās ' ēt | mēmbrā vī|dēre
Īmmōr|tālē dē|cūs ' lū|mēnqu(e) hǎbī|tūrā pēr | ēuum
Nēquīc|quām ' dēdīt | ēthērē|ī ' rēx | Chrīstūs ō|līmpi
Vīdērāt | illē ' crū|c(i) hērēn|tēm ' nēc | dirā pǎ|uēntem
Īudāī|cē ' tōr|mēntā mǎ|nūs ' tūr|bēquē fū|rēntis
Īurgī(a) ēt | īnsūl|tūs ' ēt ē|quāntēs | vērberā | līnguas
Sēd mēs|t(am) ' īntrēpī|dāmquē sī|mūl ' dīgī|tīsquē crū|ēntos
Trāctān|tēm clā|uōs ' īm|plētēm | vūlnērā | flētu
Pēctōrā | tūndēn|tēm ' vīō|lētīs | cāndīdā | pūgnis
Vēllēn|tēm flā|uōs ' mǎnī|būs sīnē | mōrē cǎ|pīllos
Vīdērāt | hēc īn|quām ' dūm | pēctōrā | fidā sū|ōrum
Dīffūgē|rēt ' pēl|lētē mē|tū ' mēmōr | ērgō rē|uīsīt
Tē prī|m(am) ' ānt(e) ālī|ōs ' tībī | sē prīūs | ōbtūlīt | ūni
Tē quōquē | dīgrēs|sūs ' tēr|rīs ēt ād | āstrā rē|uērsus
Bīs triā | lūstrā cī|bī ' nūn|quām mōr|tālīs ē|gēntem
Rūpē sūb | hāc ālū|īt ' tām | lōng(o) īn | tēmpōrē | sōlis
Dīuī|nīs ' cōn|tēt(am) ēpū|līs ' ēt | rōrē sǎ|lūbri
Hēc dōmūs | āntrā tī|bī ' stīl|lāntībūs | hūmīdā | sāxis
Hōrrīfī|cō ' tēnē|brōsā sī|tū ' tēctā | āurēā | rēgum
Dēlīcī|āsqu(e) ōm|nēs ' ēt | dītīā | vīcērāt | ārua
Hīc īn|clūsā lī|bēns ' lōn|gīs vēs|tītā cǎ|pīllis
Vēstē cǎ|rēns ālī|ā ' tēr|dēnōs | pāsā dē|cēmbres
Dīcērīs | hīc ' nōn | frāctā gē|lū ' nēc | vīctā pǎ|uōre
Nāmquē fǎ|m(em) ēt frī|gūs ' dū|rūm quōquē | sāxā cū|bīle
Dūlcīā | fēcīt ā|mōr ' spēs|qu(e) āltō | pēctōrē | fīxa

Hīc hō|mīnūm ' nōn | vīs(a) ōcū|līs ' stī|pātā cǎ|tēruis
Āngēlī|cīs ' sēp|tēmquē dī|ē ' sūbū|ēctā pēr | hōras
Cēlēs|tēs ' āu|dirē chō|rōs ' āl|tērā cǎ|nēntes
Cārminā | cōrpōrē|ō ' dē | cārcērē| dīgnā fū|īsti

VERSION MODERNE

Pour les lecteurs non familiers de la langue et de la paléographie médiévales, cette version en latin moderne a été assortie d'une ponctuation française :

- 1 Dulcis amica Dei, lacrimis inflectere nostris
Atque humiles attende preces nostraeque saluti
Consule : namque potes. Nec enim tibi tangere frustra
Permissum, gemituque pedes perfundere sacros,
5 Et nitidis siccare comis, ferre oscula plantis,
Inque caput Domini preciosos spargere odores ;
Nec tibi congressus primos a morte resurgens
Et voces audire suas et membra videre —
Immortale decus lumenque habitura per aevum ! —
10 Nequicquam dedit aetherei rex Christus Olympi.
Viderat ille cruci haerentem nec dira paventem
Iudaicae tormenta manus, turbaeque furentis
Jurgia, et insultus, et aequantes verbera linguas ;
Sed maestam intrepidamque simul, digitisque cruentos
15 Tractantem clavos, implentem vulnera fletu,
Pectora tundentem violentis candida pugnibus,
Vellentem flavos manibus sine more capillos.
Viderat haec, inquam, dum pectora fida suorum
Diffugerent, pellente metu. Memor ergo revisit
20 Te primam ante alios, tibi se prius obtulit uni ;
Te quoque digressus terris et ad astra reversus
Bis tria lustra cibi nunquam mortalis egentem
Rupe sub hac aluit, tam longo in tempore solis

Divinis contentam epulis et rore salubri.

- 25 Haec domus, antra tibi stillantibus humida saxis,
Horridico tenebrosa situ, tecta aurea regum
Deliciasque omnes et ditia vicerat arva.
Hic inclusa libens, longis vestita capillis,
Veste carens alia, terdenos passa decembres
30 Diceris, hic, non fracta gelu nec victa pavore :
Namque famem et frigus durum quoque saxa cubile
Dulcia fecit amor spesque alto pectore fixa.
Hic, hominum non visa oculis, stipata catervis
Angelicis, septemque die subvecta per horas,
35 Celestes audire choros alterna canentes
Carmina corporeo de carcere digna fuisti.

BIBLIOGRAPHIE

Librorum Francisci Petrarche impressorum annotatio, sl [Venise], sn [Andrea Torresani de Asula], 1501, deux tomes en un volume in-folio à deux colonnes, 200+180 pages ; non paginé, caractères gothiques.

Librorum Francisci Petrarche impressorum annotatio, sl [Venise], sn, 1503, deux parties en un volume in-folio à deux colonnes, 210+235 pages ; non paginé, caractères romains.

PÉTRARQUE (François), *Opera quae extant omnia*, Basileae, per Sebastianum Henricpetri, 1581, in-folio, pièces liminaires + 1131 + 205 pages.

PÉTRARQUE (François), *Francisci Petrarchæ De Vita solitaria*, Berne, Ioannes Le Preux, 1600, in-16, 285 pages.

CABASSOLE (Philippe de), *Libellus historialis Mariae beatissimae Magdelanae*, Bibliothèque nationale de France, manuscrit latin n° 17558, 1355, in-16, 147 folios.

FAILLON (Étienne-Michel), *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence, et sur les autres apôtres de cette contrée, saint Lazare, Saint Maximin, sainte Marthe, les saintes Maries Jacobé et Salomé, etc., etc.*, Le Petit-Montrouge, chez J.-P. Migne éditeur, aux ateliers catholiques, 1865, in-4°, deux volumes, XLVIII-1560 colonnes.

GRÉGOIRE LE GRAND, *Sancti Gregori magni romani pontificis XL Homiliarum in Evangelia libri duo. In MIGNE, Patrologie latine*, volume 76, in-8°.

PELLEGRIN (Élisabeth), *Manuscripts de Pétrarque dans les bibliothèques de France*, Padoue, Antenore, collection "Censimento dei codici petrarcheschi" n° 2, 1966, in-8°, 524 pages ; extrait de *Italia medioevale e umanistica*, IV (1961), VI (1963) et VII (1964).

« Radulphi Ardentis Homiliae », *Patrologiae cursus completus, series secunda*, tomus CLV, Paris, J.-P. Migne, 1854, in-8°.

RINGMANNUS PHILESIUS VOGESIGENA (Mathias), *Passionis Christi Unum ex quattuor evangelistis textum*, sl [Strassburg], sn [Johann Knobloch], sd [1506], in-4°, 30 feuillets non foliotés, 280 × 201 mm, caractères romains et gothiques ; vingt-six bois gravés par Urs Graf.

ROSSETTI (Domenico), *Francisci Petrarchae Poëmata minora quae extant omnia, nunc primo ad trutinam revocata ac recensita*, Milano, Societa tipografica de' classici italiani, 1829-1834, trois volumes in-12.

SURIUS (Laurentius), *De probatis sanctorum historiis*, Coloniae Agrippinae, apud Geruinum Calenium & hæredes Quentelios, 1572-1575, six volumes in-8°.

VORAGINE (Jacques de), *Legenda aurea*, Paris, Garnier-Flammarion, collection « GF Flammarion », 1967, in-16, deux volumes 508+508 pages ; traduction de Jean-Baptiste Roze, introduction d'Hervé Savon.

Dominique AMANN

Docteur en psychologie, Dominique AMANN a dirigé pendant une vingtaine d'années le service de recherches en psychologie de la Marine nationale, au sein duquel, outre les travaux habituels relevant de la recherche appliquée, il s'est attaché à développer une métrologie spécifique pour la mesure dans les sciences humaines. Organiste et claveciniste, il s'est ensuite tourné vers la psychoacoustique musicale et se consacre à des études fondamentales sur la structure de la gamme.

Il est l'auteur de livres et d'articles sur l'ancien théâtre de Toulon (1765-1862), la vie musicale à Toulon au XIX^e siècle, et les croyances populaires aux êtres fantastiques.

Enfin, il anime depuis plusieurs années le site Internet jean-aicard.com qu'il a créé pour diffuser les travaux des chercheurs aicardiens ; il a publié en 2011, *Jean Aicard, une jeunesse varoise, 1848-1873* et dirige la revue *Aicardiana*.

Il est membre résidant de l'Académie du Var (30^e fauteuil).